



Publié le 1 mars 2008 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Trelleborg

Trelleborg, grand groupe industriel suédois, a récemment annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition par sa division **Trelleborg Engineered Systems** de l'ensemble des activités de la société américaine MacDermid Offset Printing Blankets, un des leaders sur le marché des blanchets offset destinés aux métiers de l'industrie des arts graphiques, appartenant au Groupe MacDermid Inc. MacDermid Offset Printing Blankets, dont le siège social est situé à Denver, Colorado (USA) dispose de centres de production aux Etats-Unis et en France et emploie approximativement 400 salariés dont environ 270 en France. L'acquisition, subordonnée à la réalisation de certaines conditions suspensives et de l'accord des autorités concernées, devrait se clôturer au cours du second trimestre 2008.

Jean-Luc Soulier et **Catherine Nommick** ont assisté Trelleborg sur l'ensemble des aspects juridiques du volet français de l'opération. [Cliquez ici](#) pour accéder au communiqué de presse officiel de Trelleborg.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.